

N°450
Février
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d' OU PE YE



Ancienne voie du tram à Houtain Saint-Siméon



MOT DU BOURGMESTRE

OUPEYE APPROUVE UN PROTOCOLE D'ACCORD SUR UN PROJET EOLIEN ET FAIT UN PAS VERS PLUS D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

En ce début d'année 2023, à l'heure où la crise énergétique nous impacte tous, je souhaite revenir sur la décision du Conseil communal de ce 25 janvier relative à la concrétisation d'un projet éolien sur notre Commune, au départ étudié sur les territoires d'Oupeye et de Juprelle. Concrètement, avec l'aide d'experts ayant éclairé les membres du Collège et du Conseil, la Commune a approuvé un protocole d'accord sur un projet éolien à Oupeye avec EDPR Belgique et Engie pour 3 turbines à Oupeye, dont une serait cédée à la Commune.

Si le permis aboutit, la Commune envisage de créer **une coopérative** afin d'exploiter la turbine avec le concours **des citoyens**, des très petites entreprises locales et des agriculteurs. Tous, nous pourrions envisager d'acquiescer des actions dans cette coopérative. Tout en assurant un coût moins élevé de l'électricité aux adhérents, cette structure permettrait la participation à une dynamique citoyenne tout en contribuant au développement d'une économie décarbonée. À terme, un mécanisme de circuit court de l'énergie pourrait être mis en place pour les acteurs de la coopérative via une CER (Communauté d'Énergie renouvelable). Il s'agit d'une méthode nouvelle où des producteurs d'électricité verte et durable vendent localement leur énergie dans **un modèle non spéculatif**.

Je ne peux que me réjouir de ce premier pas vers une démarche qui certes, devra passer par de nombreuses étapes administratives, dont le premier jalon sera l'acceptation du permis par la Région wallonne après la tenue de l'enquête publique. La bonne poursuite du projet est également tributaire du développement du projet du Télescope Einstein, à savoir la création du plus grand laboratoire mondial en matière de détection d'ondes gravitationnelles dont l'ULiège est un partenaire majeur. La zone d'implantation du projet sera décidée en 2024 : la Sardaigne ou la région frontalière des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Allemagne comme cela est

présenté dans la carte ci-dessous.

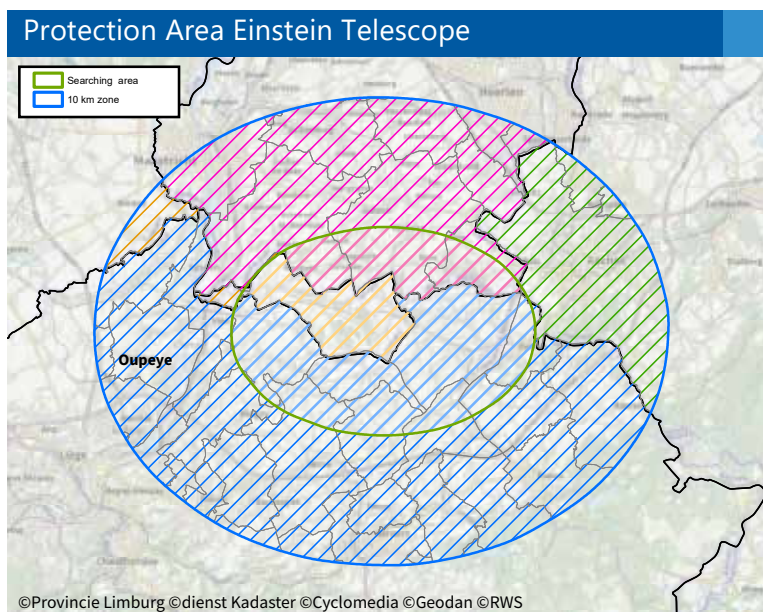
En signant ce protocole d'accord, Oupeye a débuté un long processus qui, soyons en conscients, devra passer par de nombreuses étapes administratives. Néanmoins, la signature de ce protocole nous met dès aujourd'hui en condition d'être prêts si un permis devait être délivré.

Concrètement, quels sont les avantages pour les citoyens d'une éolienne appartenant à la Commune d'Oupeye ?

Tout d'abord, l'alimentation de l'éclairage public et des bâtiments communaux qui profitera à tous, et un avantage pour les ménages, les agriculteurs et les petites entreprises de notre entité membres de la coopérative avec un tarif préférentiel et moins dépendant des fluctuations du marché.

Dès à présent, je vous invite à contacter l'Administration pour répondre à vos éventuelles questions sur cet accord via l'adresse **eolien@oupeye.be**

*Serge Fillot,
Bourgmestre des Oupeyens*



ÉDITO

Un budget 2023 à l'équilibre malgré les surcoûts !

La page 2022 est tournée, mais restera marquée comme une année bien compliquée pour chaque budget. En effet, que de difficultés pour les ménages, les commerces, les entreprises mais aussi, croyez nous, pour votre Commune. En effet, les coûts de l'énergie, des matériaux et l'inflation généralisée impactent fortement la bourse de tout un chacun.

Si la Commune a pu bénéficier de recettes complémentaires de la part de la Région wallonne et d'une augmentation des recettes fiscales liées à l'Impôt des personnes physiques (IPP), elle a également établi un plan d'économies qui a permis de dégager une marge budgétaire de l'ordre de 400 000 €. L'exercice budgétaire 2023 a été particulièrement difficile compte tenu, notamment, de l'augmentation des aides accordées au CPAS. Dans les faits, la dotation communale à l'aide sociale a augmenté de 1 355 000 € en un an !

Le Collège oupéyen souhaite néanmoins continuer sa gestion en bon père de famille en constituant des provisions pour l'avenir et en limitant au maximum le recours à l'emprunt. Beaucoup de Bourgmestres et de Collèges ont fait part de leur inquiétude sur l'avenir des finances des pouvoirs locaux, mais en ce début d'année, nous voulons rester optimistes.

Crise sanitaire, crise énergétique, inflation galopante : tout (di)gérer...

Oupeye présente donc un boni à l'exercice propre de 20 788, 69 € et ce grâce aux efforts « maison » mais aussi aux coups de pouce évoqués précédemment, ce qui laisse une marge d'erreur budgétaire très ténue (0,05%)..

Au niveau des dépenses, on digère, entre autres, les augmentations des coûts de l'énergie, des prix des matériaux et de nombreux services. D'autre part, les frais de personnel sont particulièrement affectés par les 5 sauts d'index qui ont été opérés en 2022 et les deux prévus pour 2023 alors que l'augmentation des taux d'intérêt impacte également la charge de la dette communale (+23,4 %).

Se serrer la ceinture mais travailler pour investir !

Mais au vu du contexte de crises à répétitions, ce budget a une saveur particulière pour le Collège. Il laisse en effet un peu d'amertume étant donné les efforts qu'il a fallu concéder pour maîtriser de nombreuses augmentations de dépenses mais aussi un goût de trop peu en raison de la limitation forcée des capacités d'investissement par rapport aux besoins de notre Commune.

Face à ces réalités, Oupeye s'est démenée pour obtenir divers subsides et ainsi continuer à faire évoluer notre Commune :

- 410 000 € de subsides PIC pour financer 60% de travaux de voiries et d'égouttage.
- 443 000 € de subsides PIMACI pour financer des aménagements piétons et cyclables.
- 718 000 € pour le financement d'itinéraires cyclistes et d'aménagements de parkings pour vélos.
- 221 900 € de subsides Ureba notamment pour la rénovation énergétique des Ateliers du Château et du bâtiment occupé par le club de La Godasse à Oupeye.
- 65 000 € afin de programmer des travaux de prévention des risques d'inondations.



- 7 500 € afin de financer la réfection du portail du Château d'Oupeye.

2023 se présente donc comme une année nous contraignant à supporter des dépenses lourdes et imprévisibles, mais grâce aux efforts du Collège, des services et à une dynamisation des projets subsidiés, nous pourrions donc poursuivre la politique d'investissements de ces dernières années.

Paul Ernoux,
Échevin des Finances

Serge Fillot,
Bourgmestre

L'ÉCHO D'OUPEYE

VOTRE MAGAZINE DEVIENT BIMESTRIEL

Des économies sur l'Écho d'Oupeye, pas sur les informations !

Afin de bien supporter les augmentations des tarifs des énergies et des marchandises, l'Écho d'Oupeye paraîtra dorénavant tous les deux mois ! Les annonces de projets et d'événements communaux ou associatifs, les retours sur les organisations qui se sont déroulées et sur des points essentiels des Conseils communaux : votre magazine bimestriel poursuivra sa mission d'informations aux citoyens mais en réduisant l'impact sur l'Environnement et sur les frais d'impression et d'envoi.

Il n'est cependant pas question de réduire nos échanges d'informations avec la population. En effet, en parallèle, nous poursuivons le développement de nos activités sur les réseaux sociaux et notre site communal reste un lieu central permettant de trouver les informations utiles au sujet de votre Commune et des activités qui s'y organisent. La mise en place d'une newsletter est également en préparation pour permettre au Collège et à l'administration de vous informer de manière plus moderne et dynamique. Nous y reviendrons prochainement.

Des annonces pour deux mois !

Votre prochain Écho d'Oupeye couvrira donc mars et avril, ce qui est particulièrement important pour les associations et clubs nous envoyant régulièrement des demandes de parutions pour leurs activités. N'oubliez pas désormais de tenir compte de ces délais pour informer vos membres ou les citoyens de vos organisations futures !

Joseph Simoné,
Échevin de la Communication

TRAVAUX

LA COMMUNE TRAVAILLE POUR VOUS

Oupeyennes, Oupeyens,

J'ai le plaisir de vous informer de l'évolution des gros travaux publics, dernièrement réalisés ou en cours de réalisation, dans notre belle commune. Ces différents ouvrages sont effectués en régie interne ou via des sociétés privées.

HERMEE

Rue de Fexhe-Slins : la construction du bassin de temporisation est terminée. Les travaux d'égouttage et de réfection de la voirie suivent leur cours. A l'heure où je rédige ce texte, les travaux sont provisoirement à l'arrêt, dans l'attente de la réouverture des centrales de tarmac. La fin définitive des travaux est toujours programmée au printemps 2023.



Ancienne administration, rue du Ponçay : le ravalement de façade est terminé.



Rue du Gravier : après le déplacement de certains impétrants, RESA annonce ses travaux d'installation et de raccordement d'un nouveau poteau électrique pour la mi-février. Ensuite, la traversée souterraine du ruisseau et le renforcement des berges rue du Broux pourront débuter.

HEURE

Rue de la Crayère : la construction de nouveaux trottoirs en klinkers est terminée. Une solution de stationnement, respectueuse des piétons, est actuellement à l'étude.



VIVEGNIS

Ecole Viv' Active : le commencement du chantier de réfection des sanitaires a normalement débuté puisqu'il est prévu le 23 janvier ; dans un souci de bonne organisation, les travaux concerneront d'abord les blocs des 2 bâtiments à l'étage pour une durée approximative de 4 semaines. Viendront ensuite les 2 blocs sanitaires du rez-de-chaussée. L'ensemble de la rénovation devrait se terminer à la mi-mars.

HOUTAIN

Ecole communale : le remplacement de l'éclairage actuel par du LED est terminé. Tout prochainement, débutera le chantier de placement de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

OUPEYE

Rue Sondeville : quelques derniers trottoirs sont en cours de finition. La dernière couche de tarmac est aussi en attente de la réouverture des centrales. Dès réception, l'ensemble des travaux sera définitivement terminé.



Ecole José Bodson : les travaux de rénovation énergétique de l'ancien bâtiment sont presque terminés : les nouveaux châssis sont placés et la nouvelle toiture est réalisée. Il reste à terminer les bardages et quelques finitions extérieures et intérieures.

Tennis club la Marmotte : le placement d'une nouvelle pompe à eau et la réalisation de nouvelles clôtures sont terminés.



HERMALLE

Maison du Souvenir (ancienne administration) : la réalisation des travaux d'isolation et de remplacement complet de la toiture est terminée. Quelques travaux de rafraîchissement intérieurs sont à l'étude.



Église : l'échafaudage qui entoure le clocher devrait être relevé avant la fin du mois de janvier. Le travail se poursuit comme prévu via l'intérieur du bâtiment ...



« Février est, de tous les mois, le plus court et le moins court. » (Proverbe français)

Christian Bragard, Échevin des Travaux

ENVIRONNEMENT

L'EAU DU ROBINET : BONNE ET ÉCOLOGIQUE !

Les avantages de l'eau du robinet

Bonne pour
La santé.
La nature
Le portefeuille



Zéro
Transport
Déchet
Plastique.



Une prime pour les gourdes

Chaque citoyen d'Oupeye peut profiter d'une prime pour l'achat d'une gourde. Cette prime d'Intradel couvre la moitié du coût d'achat avec une intervention maximale de 15 €.

Pour cela, il faut remplir certaines conditions :

- Acheter une gourde en inox ou en verre.
- Télécharger et compléter le formulaire disponible sur le site internet d'Intradel dans l'opération « Jamais sans ma gourde ».
- Joindre une copie du certificat de résidence principale reprenant la personne pour laquelle la demande est introduite.
- Renvoyer le formulaire, le certificat de résidence et la preuve d'achat (obligatoirement datée de 2023) à l'adresse primes@intradel.be

Les demandes de primes peuvent être rentrées jusqu'au 31 janvier 2024.



Action de distribution gratuite de gobelets réutilisables dans les écoles

Dans le cadre de cette promotion de l'eau du robinet et afin de réduire la consommation de bouteilles plastiques, tous les enfants des écoles primaires de l'entité recevront un gobelet réutilisable et une cruche de 5 litres par classe qui pourra être aromatisée selon les goûts des enfants.

LE PLAN CLIMAT DE LA COMMUNE D'OUPEYE

Objectifs

La situation climatique et environnementale est très préoccupante. Il est temps d'agir pour léguer à nos futures générations le meilleur cadre de vie possible. En adhérant à la convention des Maires, Oupeye s'est engagée à réduire ses émissions de CO2 de 40 % à l'horizon 2030 (par rapport à 2006). C'est un objectif très ambitieux. Le plan climat l'est aussi.

Constats

Depuis 2006, les consommations (- 11 %) et les émissions (- 17 %) de CO2 ont baissé. Les raisons en sont les suivantes :

- Nos bâtiments et vos maisons sont de mieux en mieux isolés.
- La plupart des véhicules produisent moins de CO2.
- L'énergie électrique est de plus en plus utilisée alors que les installations utilisent de moins en moins d'énergies fossiles.

C'est bien mais nous devons aller plus loin, la Commune comme les citoyens et les entreprises, pour atteindre nos objectifs.

Plan

Nous avons engagé un coordinateur Pollec qui a élaboré, avec un comité de pilotage (bientôt ouvert aux citoyens), un plan évolutif où 23 actions ont été reprises. Certaines sont nouvelles, d'autres demeurent dans la continuité du passé. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous en présente quelques-unes. Vous pourrez retrouver d'autres dans le prochain Écho d'Oupeye.

Actions

- Soutien à l'éolien (voir Mot du Bourgmestre en page 2)
- Soutien au photovoltaïque. Actuellement, 8 bâtiments communaux disposent d'installations photovoltaïques pour une puissance totale de 130 kWc, ce qui correspond à la consommation moyenne de 40 ménages. Dans un souci d'amélioration permanente, une installation de 35 kWc sera placée dans les semaines qui viennent sur l'école de Houtain Saint-Siméon.



- Végétalisation de la Commune de 2019 à 2030: divers projets de plantations d'arbres (un enfant - un arbre = 2500 arbres, un écolier - un arbre = 2500 arbres, un citoyen - un arbre = 5000 arbres), couverture végétale des abris bus, etc.

L'objectif de ce plan est beau, nécessaire et ambitieux. C'est ensemble que nous pourrions y arriver.

Joseph Simoné,
Échevin de l'Environnement

SPORTS

LE COMPLEXE SPORTIF DE HACCOURT, SITUÉ RUE DE TONGRES, EST SURTOUT CONNU POUR SA PISCINE ET SA PISTE D'ATHLÉTISME.

MAIS QUELLES AUTRES ACTIVITÉS PROPOSE-T-IL ?

Pour ce qui est des sports au grand air, vous trouverez un street-workout vous permettant de faire du renforcement musculaire ou même du cross fit. Mais aussi des aménagements vous permettant de pratiquer du tennis de table, du teqball (sport de ballon pratiqué sur une sorte de table de tennis de table arquée, combinant ainsi football et tennis de table) ou encore du baby-foot. Il vous suffira de demander le matériel nécessaire à la cafétéria de la piscine en échange d'une pièce d'identité.

Pour avoir accès à la piste d'athlétisme il faudra vous procurer un badge, disponible au prix de 10€ à la cafétéria de la piscine. Ensuite un forfait de 10€ par an vous sera demandé pour renouveler votre abonnement.

Si, ce qui vous attire, c'est le contact avec la nature, n'hésitez pas à rejoindre le groupe de marche nordique qui démarre du complexe tous les lundis à 9h30.



En ce qui concerne les activités intérieures, enfants, adultes, personnes âgées, sportifs confirmés ou sportifs du dimanche, tout le monde y trouve son bonheur !

Bien au sec, vous pourrez participer au cours d'abdos-fessiers ou de Pilate le vendredi soir. Les tout-petits, eux, ont accès à nos cours de psychomotricité le samedi matin.

Si vous vous sentez comme un poisson dans l'eau, c'est vers nos cours d'aquagym, d'aqua-zumba ou encore d'aqua-bike qu'il faut vous diriger. Par contre, si vous êtes aussi à l'aise qu'un chat dans une baignoire, des cours de natation sont dispensés pour tous les âges.

Pour toute information concernant les différentes activités : piscine@oupeye.be ou interroger les moniteurs sur place.

Irwin Guckel, Échevin des Sports

BIBLOUPE BIBLIOTHEQUES D'OUPEYE



La sélection Euregio lit



Découverte de romans sélectionnés par les bibliothèques de l'Euregio : auteurs francophones, néerlandais et allemands.

Les livres sont proposés en français et en langue originale de janvier à mai

- ◆ **Vendredi 3 février à 20h : Ludothèque** - soirée jeux pour ados – adulte
- ◆ **Mercredi 8 février de 15 à 16h : Les chuchoteurs d'histoires**
Pour les enfants de 2 ½ à 8 ans
- ◆ **Vendredi 17 février à partir de 14h : Ludo club**
Venez jouer à un jeu de société de votre choix, du plus classique au plus original
- ◆ **Mercredi 22 février à 14 h :**
Animation carnavalesque autour de l'album « Ribambelle »
Pour les enfants de 3 à 8 ans, accompagnés d'un adulte. PAF : 5€ - Sur réservation



OUPEYE EN IMAGES

NOCES D'OR



M. et Mme BOZZOLA-GILLARD de Haccourt

MOZART, BEETHOVEN ET GRIEG AU PROGRAMME

Les professeurs de l'Académie Royale César Franck de Visé se sont donné rendez-vous pour un grand concert au Château d'Oupeye le 3 décembre dernier. Un événement au cours duquel ont été conviés Mozart, Beethoven, Grieg et bien d'autres encore avec une sélection d'œuvres mettant en valeur le talent des professeurs de violon, guitare, saxophone, harpe, flûte, chant, art de la parole et bien sûr, piano. Une belle occasion également pour le public de faire connaissance avec le tout nouveau piano acquis par la Commune d'Oupeye et qui trône désormais au cœur de la salle de spectacle.



ENFIN, NOËL AU CHÂTEAU !



Après deux années sans son fameux « Noël au château » (faute au Covid !), la Commune d'Oupeye a enfin pu renouer avec la tradition ! Au cours du 2e week-end de décembre,

l'Esplanade Curtius, le Château, sa cour et ses dépendances ont de nouveau pu accueillir ces sympathiques chalets où l'on découvre toujours d'appétissantes spécialités et où s'activent, trois jours durant, artisans, groupements folkloriques et autres représentants du monde associatif local. Un beau et long week-end ponctué le samedi par un impressionnant feu d'artifice tiré depuis le parc mais aussi par la présence du Père Noël, en personne, accueillant les plus petits dans un vrai décor de rêve.

GOÛTER DES SENIORS

La reprise de « Noël au Château » a rouvert les portes des Ateliers du château pour le traditionnel goûter de nos aînés. Ainsi, le samedi 10 décembre, c'est accompagné de quelques membres du Conseil communal et, évidemment, du Père Noël, que Monsieur Paul Ernoux, Échevin des Seniors, accueillait de nombreux seniors pour partager ce moment de convivialité retrouvée.



UNE FORÊT DE SAPINS CROCHETÉS...

Les 16 et 17 décembre, le cœur du village d'Heure-le-Romain s'est animé et vous avez pu découvrir le premier Noël Enchant'Heure initié par les dames du Tricot'Heure en collaboration avec la Commune d'Oupeye. En effet, il s'agissait de la concrétisation du premier budget participatif. L'inauguration s'est poursuivie par une animation musicale et l'accès à différents stands pour se ravitailler. Le samedi, Papa Noël est venu rencontrer les petits et les grands ! Cette magnifique forêt a fièrement trôné sur la place jusqu'au 8 janvier. Merci à tous les citoyens qui se sont impliqués dans ce projet.



9^E ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE : INSCRIVEZ-VOUS !

La 9^e édition du **Grand Nettoyage** se tiendra les **23, 24, 25 et 26 mars prochains** ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

Notre Commune d'Oupeye s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux **participants des éditions précédentes** de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les **nouveaux participants**, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement.

Rendez-vous **dès le 13 février 2023** sur **bewapp.be** (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La **clôture** des inscriptions est **fixée au 16 mars**. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe.

Notre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Pour plus d'informations :
www.bewapp.be - facebook.com/bewapp.asbl



PROMENADE COMMENTÉE LE MARDI 7 MARS

En collaboration avec le club La Godasse et la Commission Sentiers Nature, nous vous proposons de participer, le mardi 7 mars prochain, à une balade pédestre « Heure-le-Romain, pays des croix et des ruisseaux ». Il s'agit d'une promenade commentée d'une distance approximative de 8 km. Le départ aura lieu, à 9h, devant l'église d'Heure-le-Romain, rue François Janssen.

Aucune inscription n'est nécessaire. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Klippert au 04/267.07.22.

*Christian Bragard,
Échevin de la Propreté publique et des Espaces verts*



EMPLOI

LA COMMUNE D'OUPEYE RECRUTE DES ANIMATEURS DE STAGES SPORTIFS POUR LES CONGÉS SCOLAIRES 2023

Les candidats sont invités à transmettre leur dossier de candidature à l'Administration communale, service des Sports, rue des Écoles 4 à 4684 Haccourt ou, par mail, à l'adresse sports@oupeye.be pour le 24 février 2023 au plus tard. Documents à fournir : • un curriculum vitae • un certificat médical • un extrait de casier judiciaire modèle 2 • une copie du dernier diplôme • une copie de tout brevet de moniteur sportif (ADEPS) • un certificat de fréquentation scolaire (pour les étudiants de 3^{ème} année) • une copie recto/verso de la carte d'identité. Il convient également de mentionner vos périodes de disponibilité ainsi que votre/vos discipline(s) sportive(s) de prédilection.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Sylvie Denis au 04/374 07 23

GÉNÉRATION FUTURE OUPEYE EST À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX ANIMATEURS EN VUE DE CONSTITUER UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT

L'animateur doit : • être en possession d'un diplôme pédagogique • être capable d'animer un groupe d'enfants • d'aiguiser la curiosité • d'impulser ou accompagner un projet tout en respectant notre projet pédagogique • être à l'écoute des besoins et favoriser le bien-être de l'enfant • avoir le sens des responsabilités • être capable de s'intégrer au sein d'un groupe et pouvoir se remettre en question.

Les candidats doivent envoyer une lettre de motivation, un CV ainsi que la copie de leurs diplômes pour le 17 février au plus tard par mail à generationfutureoupeye@gmail.com à l'attention de Xavier Hannecart, Président.

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN SITE DE LA CIMENTERIE HOLCIM

La société Eloy Travaux S.A. invite les citoyens de la Commune d'Oupeye à participer à la réunion d'information qui se tiendra **le 09/02/2023 à 19h** à la salle de gym (à l'arrière du bâtiment de l'Administration communale), rue des Écoles, 4 à Haccourt concernant la demande de permis unique relative à l'aménagement et viabilisation d'une friche industrielle située sur les Communes de Oupeye et de Visé (ancien site de la cimenterie) couplée à une nouvelle demande de modification de voirie. La demande inclura la déconstruction d'éléments actuels, la modification de voiries existantes, la création de voiries et pose d'impétrants, des aménagements paysagers de végétation, une modification du relief du sol par remblaiement et l'aménagement d'un quai fluvial.

Pour toute information complémentaire : www.oupeye.be

CONSEILS COMMUNAUX DU 17/11 ET 15/12/2022

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

- **Ordonnance de Police - Fermeture des cafés et autres lieux de divertissement sur la Commune d'Oupeye** Les heures de fermeture, à savoir 2h00 du matin sont revues à 3h00 du matin les vendredis et les samedis. **Unanimité.**
- **Patrimoine Communal : Acquisition à titre gratuit pour cause d'utilité publique d'une parcelle à Vivegnis** Le 28 février 2022, le Collège communal a décidé de retenir une parcelle rue Westphael à Vivegnis en vue de la plantation d'arbres dans le cadre de l'imposition d'une charge. **Unanimité.**
- **Règlement taxe sur les véhicules isolés, abandonnés - Exercices 2023 à 2028** Le Conseil a décidé de fixer la taxe à 916,90 € par véhicule isolé abandonné. **Oui : groupes PS, Les Engagés, PTB, Messieurs Jehaes et Bouzalgha ; abstention du groupe Engagés Pour.**
- **Règlement taxe sur les établissements classés en vertu de la législation relative au permis d'environnement, ainsi que sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes - Exercices 2023 à 2028** Le Conseil a décidé de fixer une taxe communale annuelle sur les établissements dangereux de 237,31 € pour les établissements rangés en classe 1 et de 118,66 € pour les établissements rangés en classe 2. **Oui : groupes PS, Les Engagés, PTB, Messieurs Jehaes et Bouzalgha ; abstention du groupe Engagés Pour.**
- **Règlement taxe sur les centres d'enfouissement technique - Exercice 2023 à 2028** Les taux de taxe sont fixés comme suit : 1,89 € la tonne en classe 3, 3,78 € la tonne en classe 2 (déchets ménagers) et 5,66 € la tonne en classe 1. **Oui : groupes PS, Les Engagés, PTB, Messieurs Jehaes et Bouzalgha ; abstention du groupe Engagés Pour.**
- **Règlement taxe sur les night-shops - 2023 à 2028** Le Conseil a établi une taxe de 26,97 €/m² de surface commerciale nette avec un montant maximum total de 3.613,65 € par établissement et par an, quelle que soit la date d'ouverture et/ou de fermeture de l'établissement au cours de l'exercice d'imposition **Oui : groupes PS, Les Engagés, PTB, Messieurs Jehaes et Bouzalgha ; abstention du groupe Engagés Pour.**
- **Règlement redevance relatif aux prestations administratives en matière de renseignements et/ou documents administratifs pour les exercices 2023 à 2025** Le montant de nombreuses prestations a été revu au niveau des services population/Etat Civil et urbanisme. **Oui : groupes PS, Les Engagés, Messieurs Jehaes et Bouzalgha ; non : le groupe PTB ; abstention du groupe Engagés Pour.**
- **Fixation pour l'exercice 2023 du taux de couverture des dépenses en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers par les recettes y relatives à 101,67% (soit 102%)** Le Conseil a marqué son accord sur un taux de couverture de 102% pour l'exercice 2023 conformément aux exigences du Décret du 5 mars 2008. **Oui : groupes PS, Les Engagés, PTB, le groupe Engagés Pour, Messieurs Jehaes et Bouzalgha ; non : le groupe PTB.**
- **Subsides de fonctionnement aux associations sportives - fixation du calcul d'octroi, octroi et contrôle de l'utilisation** Le Conseil a attribué un subside aux associations pour un montant total de 15.000 €. **Unanimité.**
- **Subsides de fonctionnement 2022 aux associations culturelles - fixation du calcul d'octroi, octroi et contrôle de l'utilisation** Le Conseil a attribué un subside aux associations pour un montant total de 6997,32 €. **Unanimité.**
- **Subsides 2022 pour fêtes et cérémonies - fixation des montants forfaitaires, octroi et contrôle de l'utilisation** Dans le cadre de l'octroi annuel des subsides aux associations folkloriques, le Conseil a octroyé 750 € aux comités de fêtes locales Bleus et Rouges de Hermalle, 450 € aux autres comités de fêtes locales de l'entité, 250 € à chaque comité organisateur d'un cortège carnavalesque, soit un montant total de 7.550 € pour les 15 groupements de fête. **Unanimité.**
- **PCS 2020-2025 - Approbation des conventions de partenariat PCS 2022** Dans le cadre de l'appel à projet lancé par le SPW relatif

au Plan de cohésion, le Conseil a approuvé les termes des projets de conventions 2022 avec l'AIGS, Basse-Meuse développement, PAS et Racynes. **Unanimité.**

- **Octroi de primes «Habitation» pour un montant total de 4.251,58 €** **Unanimité.**
- **Octroi de subsides exceptionnels aux différents clubs sportifs dans un objectif de cohésion sociale pour un montant total de 7.475 €** **Unanimité.**
- **Convention avec la Ressourcerie du Pays de Liège pour la collecte des encombrants** Le Conseil a décidé d'approuver l'avenant de la convention prise avec la Ressourcerie du Pays de Liège adaptant ses tarifs pour 2023. **Unanimité.**

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

- **Acquisition des terrains TRILOGIPORT** La Commune a acquis plusieurs terrains à Hermalle situés en zone d'activités économiques industrielles pour conserver une pleine maîtrise du développement et des aménagements de cette zone qui présente divers enjeux économiques et urbanistiques puisqu'elle se situe à côté du Trilogiport mais aussi de la clinique de Hermalle. La superficie totale des parcelles est de 71.430 m² à 26 €/m². **Oui : groupes PS, Les Engagés, Engagé Pour, Messieurs Jehaes et Bouzalgha ; abstention du groupe PTB.**
- **Règlement redevance relatif aux cotisations et prestations administratives effectuées par les bibliothèques communales** Le droit d'accès aux bibliothèques est fixé à 8 € annuel, les frais de rappel à 0,20 € par semaine de retard et par livre emprunté. **Unanimité.**
- **Subsides 2022 aux associations humanitaires de la Commune d'Oupeye** Octroi d'un subside communal de fonctionnement de 250 € à l'association humanitaire ASBL Autre Terre. **Unanimité.**
- **Subsides 2022 aux Associations de Santé de la Commune d'Oupeye** Le Conseil a accordé un subside de 250 € à l'ASBL LE VIVIER à 4680 Oupeye et à l'Association VIE LIBRE, section Oupeye à 4682 Heure-le-Romain. **Unanimité.**
- **Prise de connaissance de divers avantages en nature et subsides culturels, sportifs, jeunesse, PCS, gestion de salles, commerce local, tourisme**
- **RCA : plan d'entreprise et budget 2023** Le Conseil approuve le plan d'entreprise - budget 2023 de la Régie Communale Autonome. **Oui : groupes PS, Les Engagés et Monsieur Feytongs, non ; le groupe Engagé Pour et Monsieur Jehaes; abstention du groupe PTB et de Monsieur Bouzalgha.**
- **Octroi d'un subside à l'asbl associée à l'école de Haccourt « asbl Macralou » pour la prise en charge financière des moyens de fonctionnement relatifs au Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié pour un montant de 8789 €. Année scolaire 2022-2023** **Unanimité.**
- **Octroi d'un subside à l'asbl Enfantilum pour la mise à disposition de personnes dans le cadre des activités d'animation et de remédiation et la prise en charge financière des moyens de fonctionnement relatifs au projet général d'encadrement différencié à l'école de Vivegnis Fût-Voie pour un montant de 7816 €. Année scolaire 2022-2023** **Unanimité.**
- **Subside 2022 à l'ASBL Racynes concernant une école de devoirs pour un montant de 4 000 € - Octroi et contrôle de l'utilisation** **Oui : groupes PS, Les Engagés, PTB, Messieurs Jehaes et Bouzalgha ; abstention du groupe Engagés Pour.**
- **Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) - POLLEC** En date du 25 mars 2021, Monsieur le Bourgmestre a signé la déclaration d'engagement engageant la Commune d'Oupeye à réduire les émissions de CO2 sur son territoire d'au moins 40% d'ici 2030. En sa séance du 28 novembre dernier, le Collège a validé dans son entièreté le PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat). **Unanimité.**

AGENDA

ALCOOLIKES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion le vendredi de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye. Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Le mercredi 8/2 : Haccourt, parking du Delhaize de 14h30 à 15h30

INVITATION AU VOYAGE

Les 11 et 12 février : Saint Valentin en Alsace - Royal Palace et Strasbourg.

Du 27 au 29 mars : le printemps en Champagne - Bourgogne (Troyes - Châlons - Chaource - Vézelay).

Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt - Tél : 04/379 22 16 – 0475/33 47 00 - besace.oupeye@scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye

INVITATION À NOS MARCHEURS

Le dimanche 12/2 : Soumagne – le Lacet des Géants. +/- 8,5 Km sans arrêt à midi. Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h. Les Robaleus – 04/264 81 94 – 0476/72 94 14

CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ

Le mardi 14/2 à 20h : "Le Canada atlantique – Provinces maritimes, Québec, ST-Pierre-Miquelon".

Conférencier : Ronald Bosmans. Salle de spectacles du château, rue du roi Albert, 127 à Oupeye. Infos : 04/278 49 74

AMATEURS DE PHILATÉLIE

Le dimanche 19/2. Ateliers du château, Rue du Roi Albert, 50 à Oupeye de 8h30 à 12h30. Infos : 0498/29 00 24 – Site internet : <https://ladiligencephilatelie704247862.wordpress.com/>

FOIRE DU VIN DE LA BASSE-MEUSE

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 mars. Cercle Saint-Lambert de Hermalle, rue du Perron 3. Infos : <https://foireduvinbassemeuse.be>

CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ

LE SAMEDI 20 MAI 2023 : EXCURSION À NIVELLES – DÉPART À 7H30 PLACE JEAN HUBIN À OUPEYE.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE : Visite de la collégiale avec guide - Temps libre pour le déjeuner (+/- 11h30 à 13h00) ou flâner dans Nivelles - Visite historique de Nivelles avec guide - Goûter à Nivelles offert - Retour en autocars vers +/-16h00.

Inscription obligatoire via le bulletin en annexe à retourner, soit à l'entrée de la prochaine conférence ou à renvoyer Rue de Fexhe-Slins, 90 - 4680 HERMÉE ou par mail à marcellince@outlook.com

Gratuit pour les membres de la saison 2022-2023. Pour les non-membres la participation est de 35 € par personne à verser sur le compte du Cercle Marcel de Lincé BE34 0882 8916 6590 en plus du bulletin d'inscription.

La date limite pour les inscriptions est fixée au 20 avril 2023.

✂ -----

Nom :

Prénom :

Membre (1) – Non-membre (1) 2022-2023 du Cercle Marcel de Lincé

Sera accompagné de :

Nom :

Prénom :

Membre (1) – Non-membre (1) 2022-2023 du Cercle Marcel de Lincé

(1) – Biffer la mention inutile.

BASSE-MEUSE DÉVELOPPEMENT



LE JEUDI 16/2 À LA CASERNE DE SAIVE

« Rendez-vous des Métiers de l'alimentation durable en Province de Liège ».

Pour demandeur d'emploi, étudiant, travailleur en réflexion.

5 espaces filières :

°légumes/fruits

°lait/viande

°céréales/oléagineux

°logistique/vente

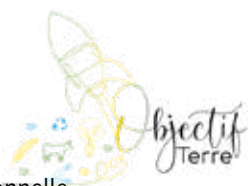
°restauration/traiteur

Un espace formation

Un espace insertion socio-professionnelle

Un espace conseil – orientation – accompagnement

Infos : <https://salon-objectif-terre.be>



NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

STUDIO L'EMPLUMÉ

Graphisme (identités visuelles, supports de communication, web design)

Rue Willy Brandt 9 - 4680 Hermée

0498/0133 69 - studioemplume@outlook.be

Site internet <https://www.studioemplume.be>

Instagram : studioemplume | Facebook : Studio L'Emplumé

Information aux commerçants et entreprises de la Commune d'Oupeye : si vous souhaitez enregistrer votre activité dans la rubrique « VIE ÉCONOMIQUE » du site internet communal et dans notre base de données, nous vous invitons à renseigner vos informations sur notre site internet www.oupeye.be – onglet « VIE ÉCONOMIQUE », Formulaire « Nouvel acteur économique ».

Le service du Commerce local reste accessible par téléphone au 04/267 07 58 et par email : commercelocal@oupeye.be.

OU
PE
YE

Echevinat de la
Culture
ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE



Un communiqué de l'Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.



DIMANCHE DES P'TITS LOUPS 19 février à 15h Biscotte et brioche 2

Le tour du monde

Spectacle musical présenté par SRLJ Musiciens

Pour enfants à partir de 2,5 ans

Réervations souhaitées au 04/267.06.21 ou 04/267.06.20

P.A.F.: Adultes: 8€ - enfants: 6€ - Art 27: 1.25€

Exposition Luis Salazar

ouverte les mercredis, samedis et dimanches
de 14h à 19h

Possibilité de visites guidées pour groupes
d'autres jours et commentées par l'artiste
Luis Salazar. **Entrée gratuite**

Rue du Roi Albert, 127 - Infos 04 267 06 18



Une organisation de la Commune d'Oupeye,
de l'ASBL Château d'Oupeye et
de la Foundation Lambrecht



Contact et renseignements:

Service de la Culture, rue des Ecoles, 4

4684 Haccourt.

Tél: 04/267 06 20.

Site : www.oupeye.be

Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

Lambrecht
Foundation
présente les œuvres
jamais exposées de
**Luis
SALAZAR**

GALERIE
LA TOUR
OUPEYE

03.02 > 26.02.2023
CHATEAU D'OUPEYE

La Quinzaine de l'Égalité des Chances

Organisée du 14 au 27 novembre dernier à l'initiative de Madame Cindy Caps, Echevine, la première Quinzaine de l'Égalité des Chances d'Oupeye a connu un beau succès populaire.

Parmi les activités organisées, nous vous proposons quelques clichés illustrant le concert acoustique de Brasero (chansons à thème de Pierre Rapsat), les animations de sensibilisation par l'asbl La Lumière, dans les diverses écoles de l'entité ou encore l'exposition grossophobie/agisme mise en place en partenariat avec le CVFE.

Merci à tous les participants et aux partenaires de ces nombreuses activités.



Château d'Oupeye
Rue du Roi Albert, 127
Mercredi 8 mars'23 - 20h
dans le cadre de la
*Journée internationale
des Femmes*



Uniquement sur réservation à l'Administration communale d'Oupeye
Tél : 04/267 07 22 - Entrée : 12 €. Tarif spécifique pour les dames : 8 €



Une organisation de l'Administration communale d'Oupeye
à l'initiative du Service de l'Égalité des Chances

**L'ECHO
d'
OU
PE
YE**

Editeur responsable :
Serge FILLOT, Bourgmestre
Rue des Écoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour les mois de mars et avril 2023, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, Service Communication, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 - echo@oupeye.be pour le **mercredi 14 février dernier délai**.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.



**Heures d'ouverture de
votre Administration communale**

Tous les matins de 8h30 à 12h00
Les services Population, Étrangers et État civil
sont également accessibles
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

Services Population, Étrangers, État civil et Urbanisme :
uniquement sur rendez-vous !
Population, Étrangers, État civil : par tél au 04/267.06.33 ou
par SMS au 0499/926.976 (un agent vous recontacte dans les 24h -
excepté les jours fériés et les week-end)
Urbanisme : 04/267.06.00 – Tapez 2

Administration communale d'Oupeye • Rue des Écoles, 4
4684 Oupeye • Haccourt • Tél : +32 (0)4 267 06 00 • www.oupeye.be

